

Pôle emploi Grand Est

Un label pour valoriser les recrutements réussis !

En parallèle à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, Pôle emploi propose plusieurs dispositifs pour faciliter la tâche des employeurs dans leurs projets de recrutement. Henri Brost, chargé de communication à Pôle emploi Grand Est, a conçu le label « **Je recrute avec Pôle emploi** » dont l'objectif est de mettre en valeur les recrutements réussis

Quelles sont les outils proposés par Pôle emploi aux employeurs pour leurs recrutements ?

Henri Brost : Il y a ce qu'on pourrait appeler les services « de base ». Un chef d'entreprise peut déposer une offre sur notre site ou en agence. Nos équipes sont souvent aussi amenées à mettre en relation un profil de demandeur avec une offre d'entreprise. La méthode de recrutement par simulation que nous proposons régulièrement est aussi le moyen de répondre à des besoins identifiés pour l'entreprise. A sa demande nous pouvons aussi effectuer des recrutements à grande échelle. Enfin, sur notre site internet, l'application *Je recrute* accompagne le chef d'entreprise dans les différentes étapes du processus de recrutement mais permet aussi de parcourir les CV de plusieurs millions de candidats. Bien sûr, les conseillers Pôle emploi sont en lien direct avec les entreprises pour les assister dans leurs démarches de recrutement.



« J'avais constaté que nous avions en matière de recrutement de belles histoires à raconter. »

Henri Brost,
chargé de communication
à Pôle emploi Grand Est

Dans quelles circonstances avez-vous conçu le label « Je recrute avec Pôle emploi » ?

J'avais constaté il y a quelques années que nous avions en matière de recrutement de « belles histoires » à raconter. Je veux parler de

recrutements parfaitement réussis dans l'intérêt de toutes les parties et ce via les dispositifs de Pôle emploi. Il m'a semblé regrettable que nous ne nous reposions pas assez sur elles pour inciter les chefs d'entreprise à se tourner vers notre offre de services. Et qui mieux qu'une entreprise satisfaite de nos services pour en parler ?

En quoi consiste ce label et quel est son objectif ?

L'objectif est pour Pôle emploi de faire connaître son savoir-faire et son expertise en matière de recrutement auprès des entreprises. Le label identifie des recrutements réussis et propose aux employeurs recrutant régulièrement avec Pôle emploi de témoigner de leur satisfaction, de leur démarche et des solutions proposées pour leurs besoins en recrutement.

Cela se fait par la mise en ligne sur une plateforme vidéo de courtes interviews. Regroupées sous le label *Je recrute avec Pôle emploi*, elles sont diffusées sur le site *pole-emploi.fr* et sur nos réseaux sociaux pour multiplier

leur audience. C'est tout bénéfique pour l'image de l'entreprise.



Témoignage de Frédéric Guillot, Compagnie des Fromages et Richemonts

« Tout le monde y trouve son compte »

Frédéric Guillot est responsable des ressources humaines à Compagnie des Fromages et Richemonts. « Chaque été, nous avons besoin d'une quinzaine de personnes pour remplacer les personnes en congés notamment dans nos ateliers de conditionnement. Plutôt que de faire un recrutement massif nous avons sollicité Pôle emploi dans le cadre du dispositif Action de formation préalable au recrutement. L'intérêt de cette procédure est qu'elle est ouverte à tous les publics, ce qui permet d'établir une diversité d'horizons dans le recrutement. Nous avons défini nos besoins et les profils recherchés avec le conseiller de Pôle emploi, puis l'offre a été diffusée auprès de demandeurs d'emploi. Une réunion est proposée aux candidats, suivie d'entretiens individuels. Cette formule et la crédibilité de Pôle emploi permettent de mesurer les capacités d'adaptation et la motivation des personnes. Ce qui est gage d'un recrutement où tout le monde trouve son compte. »